

et l'analyse de ses remarques: "Les français sont assez factieux pour se quereller entr'eux... Ils ont une majorité de cent voix... Ils ont une majorité de cent voix..."

Il faut avouer que cet écrivain leur accorde une importance qu'ils n'ont pas tant. Il est dans l'erreur quand il dit que tous les jeunes avocats sont de ce parti.

Le correspondant "Athens" du Journal de Québec s'exprime comme suit, sur la mesure de l'Assemblée concernant le projet de M. de Falloux:

De toutes les mesures législatives prises dans la quinzième, il n'y en a qu'une de véritablement importante; mais le vote que j'ai en vue me fut mettre la journée d'hier au nombre des jours néfastes.

Sachez d'abord que le débat avait lieu, sous prétexte de constitutionnalité, entre les partisans de la loi et ses adversaires. Le renvoi au conseil d'état, c'est ce qu'on appelle chez nous, un enterrement de la loi.

Les instituteurs primaires sont aujourd'hui le fléau de la société, c'est par le fait ou par le concours de ces médiocrités bouffies d'orgueil et d'ambition, que les doctrines démagogiques sont devenues redoutables progrès dans nos campagnes.

Mystère, meurtre et révélation.

Boston, la cité pieuse, la ville paisible par excellence, est depuis trois jours sous le coup d'une émotion profonde, qui a failli se traduire en émeute. Les faits qui l'ont provoquée sont, il faut le dire, de ceux qui font vibrer d'un rude mais généreux élan, la fibre de l'indignation populaire.

Le vendredi 23 novembre, un médecin de Boston, le docteur Parkman, sorti de chez lui pour faire quelques courses, disparut brusquement sans qu'il fut possible de retrouver ses traces.

Les versions, les assertions n'avaient pas, on le pense bien, manqué durant tout ce temps. Le docteur Parkman avait été vu sur un des ponts qui conduisent à la route de Cambridge, où l'on savait qu'il avait des propriétés.

La rivière fouillée, draguée, interrogée dans tous les alentours, ne rendit point le corps que l'on supposait lui avoir été confié.

Un des professeurs de ce collège, le docteur Webster, était connu pour lui devoir depuis long temps une somme de \$450, dont il avait saurée encore le paiement. On savait encore que M. Parkman, fatigué de ces délais, avait voulu saisir les émoluments de son débiteur.

Le 23 au matin, il avait lui-même passé chez M. Parkman, et ne l'y avait pas trouvé, lui avait fait dire de venir chez lui à une heure de l'après-midi, s'il voulait être payé.

les preuves, s'agglomèrent: on baisse la tête, on ne croit pas encore, mais on n'ose plus nier.

Voici ce qui s'était passé: Le gardien du collège, M. Ephraim Littlefield (dont le rôle dans cette affaire ne nous est pas encore bien expliqué) avait, paraît-il, conçu des soupçons, dès le moment où il avait été acquis que M. Parkman, entré dans le collège, n'en était pas ressorti.

On rapprocha de ces découvertes la circonstance significative que, depuis huit jours, M. Webster sortait à peine de son laboratoire et que du 23 au 25, il avait entretenu un feu tellement ardent, que tout le monde en avait fait la remarque, sans y attacher d'ailleurs d'autre importance.

L'arrestation de M. Webster fut décidée sur ces premiers indices. Toutefois, comme si la police eût reculé devant sa propre conviction, elle prit certains ménagements, et ne porta qu'en tremblant la main sur un homme devant lequel les soupçons hésitaient encore.

Laissent lui le soin de soulever ce voile: nous voudrions qu'elle trouvât dessous un innocent. Malheureusement les charges devinrent à chaque heure plus écrasantes. Les dents découvertes dans les cendres ont été reconnues pour avoir appartenu au docteur Parkman, à la manière dont elles étaient orificées.

Le peuple, chez qui ces déclarations se traduisent presque toujours en violence, n'a cessé depuis vendredi de se presser autour du collège médical. Son attitude à l'égard des magistrats a un caractère de sourde menace; qui a fait craindre qu'il ne se livrât à d'aveugles et terribles représailles sur l'établissement même où paraît avoir été commis le meurtre.

Le peuple, chez qui ces déclarations se traduisent presque toujours en violence, n'a cessé depuis vendredi de se presser autour du collège médical. Son attitude à l'égard des magistrats a un caractère de sourde menace; qui a fait craindre qu'il ne se livrât à d'aveugles et terribles représailles sur l'établissement même où paraît avoir été commis le meurtre.

Retour de Sir James Ross.

Les deux navires de sir J. Ross, qui avaient été envoyés par l'Amérique à la recherche de sir John Franklin, le hardi explorateur des mers polaires, sont arrivés, le 3 novembre, dans le port de Scarborough (Angleterre).

Le Morning Chronicle donne les détails suivants sur les recherches faites par l'expédition. Le capitaine sir James Ross est arrivé le 12 à l'Amérique; il a eu une conférence avec le directeur. Ce brave officier paraissait très fatigué de son voyage; mais il a conservé son énergie habituelle.

c'est dans le cas où sir J. Franklin aurait été à l'Ouest; dans ce cas, on n'aura de nouvelles que par le détachement de Mackenzie, ou par le vaisseau de S. M. le Plover, commandant Moore, voie de Russie.

"Sir James Ross a traversé au moins 230 milles sur la glace, dont les montagnes étaient effrayantes, plus qu'aucunes de celles que jamais aucun voyageur arctique a pu voir.

"Dans tout le cours de ses recherches, on dit que sir J. Ross n'a pas rencontré un seul Esquimaux. Il parle avec les plus grands éloges de tous ceux qui l'ont accompagné.

"L'Amirauté a ordonné que deux bâtiments à vapeur se rendissent de Woolwich à la mer du Nord, afin de remonter l'Enterprise et l'Investigator à Woolwich.

Nouvelles et Faits Divers.

TENTATIVE DE MEURTRE.—Le télégraphe nous apprend qu'un homme a été arrêté dans la Salle du Sénat à Washington, sans prévention d'avoir voulu assassiner Hemy Clay, le chef du parti whig.

M. S. TETU REINSTALLÉ.—Le gouvernement a bien voulu pardonner à ce jeune monsieur sa conduite indélicatée et imprudente de l'automne dernier. Il vient d'être réinstallé dans sa place au bureau de Secrétaire Provincial.

LOIS DE JUDICATURE.—Le Globe de Toronto dit que les nouvelles lois de Judicature seront mises en opération du 21 au 31 du présent mois.

REFORME DESIRABLE.—A une convention des journalistes de l'Ontario il a été unanimement résolu de décourager et d'éviter les personnalités dans les controverses politiques et de se servir à l'avenir d'un langage plus court et plus poli.

PORT DE MONTREAL.—Les exportations des articles qui suivent: de ce port en 1848 et 1849, à venir jusqu'au 23 novembre, ont augmenté dans les proportions suivantes: potasse: 1 parasse, de 15,955 à 29,773 barils; farine de froment, 14,908 à 355,593; farine d'avoine, de 1754 à 7291; porc de 1059 à 12,115; bœuf de 246 à 316; blé froment, de 130,187 à 481,763 boisseaux; orge, de 290 à 357; saindoux de 730 à 14,567 barils, etc.

MORT D'UN VOYAGEUR EXCENTRIQUE.—Il y a quelques mois un monsieur anglais, du nom de James Randall, mourut du choléra à bord du steamer sur le Mississipi. On trouva sur sa personne et dans ses malles des valeurs considérables en argent, bijoux etc, mais on ne savait pas d'où ce Monsieur venait et où il résidait.

C'était, dit cette feuille, un avocat de Southampton, en Angleterre, qui avait l'intention de faire un voyage chaque année, de deux ou trois mois. Il partait de Southampton subitement, quelque fois sans prévenir ses employés confidentiels et on ne savait ce qu'il était devenu que lorsqu'ils recevaient une lettre de lui datée soit de St. Pétersbourg, soit de Vienne ou d'ailleurs.

NAISSANCE. A Maskinongé, le 6 du courant, la Dame du Dr. P. V. Masse a mis au monde une fille.

MARIAGES.

A la chapelle, St. Louis, par M. le curé de Québec, le 27 ult., Marie-Aurèle Plamondon, Ecr., avocat, à Delle, Mathilde l'Ecuyer, tous deux de cette ville.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE

En conséquence de la Translation du Siège du Gouvernement à Toronto, Avis Public est par le présent donné, que toutes Communications, destinées à l'Administration de la part des Personnes résidentes dans l'État-Canada, devront ci-après être adressées au Commissaire des Terres de la Couronne, Toronto.

d'après le vœu du peuple. Mais on les menace de l'exclusion de l'union à cause de cela! Si les Etats-Unis se renjettent coupables d'une semblable exclusion, ils se déshonorent aux yeux des nations.

VENTES DE PROPRIÉTÉS DE VALEUR.—La Gazette Officielle annonce la vente des propriétés appartenant à John Donegani éc. et entr'autres celle du château St. Antoine. Le Théâtre-Royal et la maison récemment occupée par la législature, rue Notre-Dame, doivent aussi être vendus dans le cours de janvier prochain.

LE TRÉSOR DES E. U.—Les estimations pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1850 sont de \$39,897,150; celles de l'année finissant le 30 juin 1851 de \$44,997,029.

CUREUX CERTIFICAT.—Un maître fut obligé de congédier sa domestique pour cause de mal-propreté. Avant de partir elle le pria de lui donner un certificat et de ne pas y appuyer sur son défaut. Alors il lui remit le certificat suivant:

Extraits de journaux.

MORT SUBLITE.—Un nommé Jean Lariivière barbier de cette ville a été trouvé mort samedi soir dans la maison de son frère, rue St. Constant. L'enquête du coroner a eu lieu, et il a été constaté que le défunt avait fait usage de liqueurs fortes dont le défunt avait fait usage depuis longtemps.

Mineve.

UNE GRANDE PERTE.—Dernièrement nous annonçons à nos lecteurs que M. David Laurent, marchand de Varennes, avait exporté du Canada aux Etats-Unis, près de 30,000 minots de grains; quand nous parlions ainsi, il n'était qu'à la moitié de son entreprise, car nous apprenons qu'il a passé au delà de 60,000 minots de différentes espèces; mais nous apprenons aussi avec douleur qu'il a éprouvé dernièrement une perte considérable qui va absorber les profits qu'il avait espéré de faire dans cette grande et louable entreprise.

LES NOUVELLES LOIS DE JUDICATURE.—Le Globe de Toronto dit que les nouvelles lois de Judicature seront mises en opération du 21 au 31 du présent mois.

REFORME DESIRABLE.—A une convention des journalistes de l'Ontario il a été unanimement résolu de décourager et d'éviter les personnalités dans les controverses politiques et de se servir à l'avenir d'un langage plus court et plus poli.

MORT D'UN VOYAGEUR EXCENTRIQUE.—Il y a quelques mois un monsieur anglais, du nom de James Randall, mourut du choléra à bord du steamer sur le Mississipi. On trouva sur sa personne et dans ses malles des valeurs considérables en argent, bijoux etc, mais on ne savait pas d'où ce Monsieur venait et où il résidait.

NAISSANCE. A Maskinongé, le 6 du courant, la Dame du Dr. P. V. Masse a mis au monde une fille.

MARIAGES.

A la chapelle, St. Louis, par M. le curé de Québec, le 27 ult., Marie-Aurèle Plamondon, Ecr., avocat, à Delle, Mathilde l'Ecuyer, tous deux de cette ville.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE

En conséquence de la Translation du Siège du Gouvernement à Toronto, Avis Public est par le présent donné, que toutes Communications, destinées à l'Administration de la part des Personnes résidentes dans l'État-Canada, devront ci-après être adressées au Commissaire des Terres de la Couronne, Toronto.

CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL Pour 1850. A vendre chez E. R. FARRE ET CIE. Rue St. Vincent, No. 16 nov. 1849.